



## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 DECEMBRE 2023

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L. 2121.25 du code général des collectivités territoriales

#### DÉLIBÉRATIONS :

##### **N° 45 -2023 : TERRAIN MULTISPORT – CHOIX DE L'ENTREPRISE – ARRPOUVÉE**

Le conseil municipal accepte l'offre de l'ent. VERNAT TP pour l'aménagement d'un terrain multisport (solution de base avec variante : plateforme en enrobé coloré) pour un montant de 86 476.92 € H.T soit 103 772.31 € T.T.C

##### **N° 46 -2023 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) – REMPLACEMENT DES MENUISERIES DES LOGEMENTS SITUES 3 RUE DE L'ABBE FAVOREAU – ARRPOUVÉE**

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	Autofinancement	13 801,69	50 %
<b>Sous-total autofinancement</b>		<b>13 801.69</b>	<b>50 %</b>
Etat	DETR	13 801.70	50 %
<b>Sous-total subventions publiques</b>		<b>13 801.70</b>	<b>50 %</b>
<b>TOTAL H.T</b>		<b>27 603.39 €</b>	<b>100 %</b>

##### **N° 47 -2023 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FDSR (FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE) POUR LE PROGRAMME DE TRAVAUX DE VOIRIE 2024 - APPROUVÉE**

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	Autofinancement	35 000.00	50 %
<b>Sous-total autofinancement</b>		<b>35 000.00</b>	<b>50 %</b>
Conseil départemental	FDSR enveloppe socle	9 376.00	13.40%
Conseil départemental	FDSR enveloppe projet	25 624.00	36.60 %
<b>Sous-total subventions publiques</b>		<b>35 000.00</b>	<b>50 %</b>
<b>TOTAL H.T</b>		<b>70 000.00 €</b>	<b>100 %</b>

## **N° 48 -2023 : LOCATION DE TERRES AGRICOLES – APPROUVÉE**

Le conseil municipal accepte de louer à M. Romain PAGÉ domicilié à 6 La Folletterie 37240 La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, une parcelle de terre cadastrée ZO n° 80 située aux Tailles de Louris, d'une contenance de 0.2610 hectares. Le loyer annuel sera égal à la valeur de 3 quintaux à l'hectare multiplié par le prix du blé fermage.

### **Questions diverses**

#### **Mise en place du dispositif de participation citoyenne**

La gendarmerie propose de mettre en place sur la commune un dispositif de « participation citoyenne ». Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la gendarmerie nationale par une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité de l'État.

#### **Bâche incendie à La Chaise**

L'installation de la bâche incendie à La Chaise est terminée. Son remplissage sera réalisé lorsque le chemin sera praticable.

#### **Remplacement agent d'entretien**

Suite au départ de Mme Carré, le poste d'agent d'entretien des bâtiments communaux sera occupé par Mme Mousset à compter du 5 janvier 2024.

#### **Cérémonie des vœux**

La cérémonie des vœux du maire se déroulera le dimanche 14 janvier 2024 à 10 h 30.

***La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 16 janvier 2024.***

La maire,

Martine TARTARIN